



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CRÊCHES-SUR-SAÔNE

Séance du lundi 16 juin 2025

En exercice : 23

Présents : 16

Excusés : 3

Absents : 4

Date de la convocation :

11 juin 2025

Président de séance :

Michel BERTHET

Secrétaire de séance :

Jean-Luc PAQUELIER

Rapporteur : Nathalie DUMORD

N° interne de l'acte : 2025-27

Lundi 16 juin 2025, le conseil municipal de la Commune de Crêches-sur-Saône régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de M. Michel BERTHET.

Membres présents :

Michel BERTHET, Federico BIANCHINO, Cyrille BOUCHY, Céline CARREIRO, Valentin CARRERAS, Claire DE CROMBRUGGHE, Christèle DUMONT-PLATEL, Nathalie DUMORD, Fabienne FARGEOT-MENEZES, Marjolaine FRANCAIS-DUMONT, Annick GUYON, Ludovic MORAND, Jean-Luc PAQUELIER, Pierre SIGNORET, Julien STOYE, Vincent THIBERT

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Jean-Claude ARNAUD (donne pouvoir à : Jean-Luc PAQUELIER), Marina BROSSETTE (donne pouvoir à : Fabienne FARGEOT-MENEZES), Françoise CURAILLAT (donne pouvoir à : Annick GUYON)

Membres Absents :

Ludivine DE OLIVEIRA LEONES, Patrice DUPONT, Patrice PERNOT, Coralie SANGOY-LUTAUD

Objet: Convention d'animation entre la bibliothèque municipale de Crêches-sur-Saône avec l'association bibliothèque municipale

Vu la délibération du conseil municipal en date du 5 décembre 2022 actant de la municipalisation de la bibliothèque de la commune,

Considérant que l'association bibliothèque municipale propose de s'associer à l'animation de la nouvelle bibliothèque municipale, cette convention remplace celle approuvée par délibération D2023-85 du 11/12/2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- **D'approuver** la convention avec l'association bibliothèque municipale ;
- **D'autoriser** M. le Maire à signer tous les documents relatifs à la présente délibération.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Luc PAQUELIER

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus
et le présent extrait certifié conforme au
registre,
Le Maire,
Michel BERTHET

